

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 4 février 2026**

Communication n° 04/02.2026

Objet: nouveaux horaires d'ouverture des postes décentralisés de PRM à Saint-Prex et Préverenges

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons décidé, en collaboration avec la Commune de Préverenges et Police Région Morges (PRM), de mettre en œuvre une réorganisation et une meilleure coordination de nos postes décentralisés, afin de répondre de manière ciblée aux besoins réels de la population. Cette démarche fait suite aux résultats d'un sondage mené en 2024 ainsi qu'à une analyse de la fréquentation.

Cette évolution vise à renforcer la présence policière sur le terrain, à améliorer l'accessibilité des services et à moderniser l'approche de la police de proximité.

Ce qui change à partir du 1^{er} février 2026 :

Le poste décentralisé de Saint-Prex sera désormais ouvert les mercredis et vendredis matin de 8h00 à 9h00. Les trois autres heures de présence seront dédiées au terrain et planifiées en fonction des besoins de la Municipalité.

Le poste décentralisé de Préverenges sera quant à lui ouvert le lundi matin de 8h00 à 9h00 et le mercredi après-midi de 14h00 à 15h00.

Ces heures d'ouverture ont été ajustées entre les deux Communes afin de mieux correspondre aux pics d'affluence observés ainsi qu'aux heures d'ouverture de l'administration durant les vacances scolaires.

Un accès simplifié grâce au rendez-vous :

De plus, à compter du 1^{er} juillet 2026, un système de prise de rendez-vous en ligne sera disponible pour les dépôts de plainte, hors des heures d'ouverture des postes. Ce service permettra une meilleure gestion du temps et une prise en charge plus rapide.

Nous sommes convaincus que la police de proximité repose sur la confiance, la proximité et l'efficacité. Cette évolution marque une nouvelle étape vers un service plus adapté, plus fluide et plus proche des attentes de la population.

La Municipalité

Saint-Prex, le 4 février 2026/NM – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Anouk Gäumann, municipale, au 079 229 29 72